

Année 2023-2024
Note de synthèse retraçant les informations financières
de la Commune de SORMONNE
et du Service des Eaux et de l'Assainissement

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 :

Charges de fonctionnement :

❖ **Commune:**

Les charges ne baissent que de 1% suite aux éléments suivants :

- Les charges de personnel augmentent de 6% du fait d'un emploi temporaire de remplacement et des revalorisations du point de l'indice
- Les charges à caractère général baissent de 12% suite aux économies d'énergie réalisées (coupure éclairage public, diminution du chauffage des bâtiments publics)

❖ **Service des Eaux & de l'Assainissement:**

Les charges sont en hausse de 8% suite à l'augmentation du taux du Livret A et par voie de conséquence des charges financières.

La réduction des fuites sur 2023 permet toutefois de contenir cette évolution.

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 403 665.24 € pour la commune et 164 966.23 € pour le Service des Eaux & de l'Assainissement.

Recettes de fonctionnement :

❖ **Commune :**

Les recettes sont en hausse de 4% due à l'augmentation des bases fiscales de 7%.

❖ **Service des Eaux & de l'Assainissement :**

Les recettes sont en hausse de 13% suite à l'augmentation du prix de l'eau et de la redevance assainissement.

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 519 123.06 € pour la commune et 160 958.33 € pour le Service des Eaux & de l'Assainissement.

Investissements :

Les principaux investissements réalisés en 2023 sont :

- La voirie chemin de Taillefer
- Les réseaux chemin du Fond du Ruisseau
- La réfection des trottoirs et caniveaux rue du Métier
- La mise en extérieur de compteurs d'eau

Total des recettes d'investissement :

- Eau : 78 617.24€
- Commune : 98 506.37€

Total des dépenses d'investissement :

- Eau : 146 156.48€
- Commune : 251 123.77€

Emprunts :

Sur le Service des Eaux et l'Assainissement : Capital restant dû au 31/12/2023 : 1 067 625.00€

Sur la commune : capitale restant dû au 31/12/2023 : 80 530.22€

Attribution de subventions :

Sur la commune : 19 748.50€ (DETR / Amendes de Police / Région Grand Est)

BUDGET PRIMITIF 2024 :

Les équilibres budgétaires de la commune se fondent sur les hypothèses suivantes :

- Maintien des dotations de l'état
- Stabilité fiscale des taux mais revalorisation de 3,9% des bases
- Maintien du prix de l'eau et de la redevance assainissement
- Continuation des investissements (voiries)

Les budgets présentés au Conseil Municipal du 05 mars 2024 ont été bâtis pour aboutir à l'équilibre suivant :

➤ **Commune :**

Section de fonctionnement : 884 625.65 €
Section d'investissement : 632 332.70 €

➤ **Service des Eaux et Assainissement:**

Section de fonctionnement : 225 866.29 €
Section d'investissement : 250 319.31 €

Les éléments significatifs :

- Travaux de voirie Fond du Ruisseau
- Extension des réseaux Fond du Ruisseau
- Voirie chemin rural du Pré Clet
- Mise en extérieur compteurs d'eau rue du Culot et Place du Pâquis